

*des Princes &c.* Janvier 1770. 29

L'Académie propose en outre, pour sujet du Prix qu'elle délivrera le jour de St. Louis 25. Août 1770, de traiter la question qui suit :

*La desunion des diverses portions d'héritages possédées par un même Propriétaire, sur un même Ban ou Finage, étant un obstacle réel aux progrès de l'Agriculture ; quels seroient les moyens de droit & de fait capables, 1°. D'opérer actuellement la réunion de ces portions ; 2°. D'en empêcher la desunion à l'avenir, en ménageant, autant qu'il est possible, l'intérêt des Particuliers, & en le combinant, sur-tout avec le bien général.*

Les Mémoires, sur l'une & l'autre question, que les Auteurs feront libres d'écrire en Latin ou en François, doivent être d'une demie-heure au moins, ou d'une heure au plus de lecture ; il est libre d'ajouter en notes ce qu'on croira nécessaire ou utile au développement du sujet.

Les Auteurs adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à Mr. DUPRE' DE GENESTE, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, *Rue aux Ours*, avant le premier de Juillet de l'année du cours, sans se faire connoître ; mais ils inséreront leurs noms, qualités & demeure dans un billet cacheté, tenant au Mémoire, en observant d'écrire sur ce billet l'épigraphe, qui sera aussi en tête du Mémoire.

Chaque Prix est toujours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cens livres.

#### M E N D E.

Cette Ville, la Capitale du *Gevaudan*, a essuyé un desastre dont voici le récit. Le 12. Novembre à la pointe du jour il s'y éleva un vent impétueux, dont on a crû qu'il annonçoit l'orage